

RFZ 1

Instructions d'utilisation

RFZ 1

Appareil antichute mobile sur guidage mobile avec absorbeur d'énergie comme dispositif de mise en sécurité d'une échelle

Sous réserve de modifications techniques

BRÈVE DESCRIPTION

UTILISATION CONFORME

Le dispositif de mise en sécurité d'échelle RFZ 1 sert à sécuriser une personne sur les échelles.

Son utilisation est soumise à la condition que cette personne jouisse des connaissances correspondantes en matière d'équipements de protection individuelle contre les chutes et des dangers liés aux activités dans les zones à risque de chute.

Cet équipement de protection individuelle ne peut être utilisé qu'au niveau vertical.

Nombre maximum d'utilisateurs : 1 personne

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. La société BORNACK ne saurait être tenue responsable des dégâts consécutifs. L'utilisateur est ici seul responsable des risques.

ÉQUIPEMENT

- corde de sécurité S 16 hautement résistante comme guidage mobile en polyamide
- appareil antichute Ropstop 3 en acier protégé contre la corrosion hautement résistant
- absorbeur d'énergie FALLSTOP AK en aluminium conforme à EN 355

UTILISATION

- sécurisation d'une personne sur les échelles

CONSIGNES GÉNÉRALES

Si la marchandise doit être utilisée dans des pays où l'on parle une autre langue, le revendeur doit alors s'assurer que le mode d'emploi livré avec le dispositif est dans la langue de ce pays. Cette traduction doit être autorisée par BORNACK.

Pour toute autre question concernant l'utilisation de cet équipement de protection personnelle ou sur les prestations de service complémentaires de BORNACK comme

- l'analyse des risques
- les plans de sauvetage
- les formations + entraînements
- les contrôles par des spécialistes (contrôles réguliers)

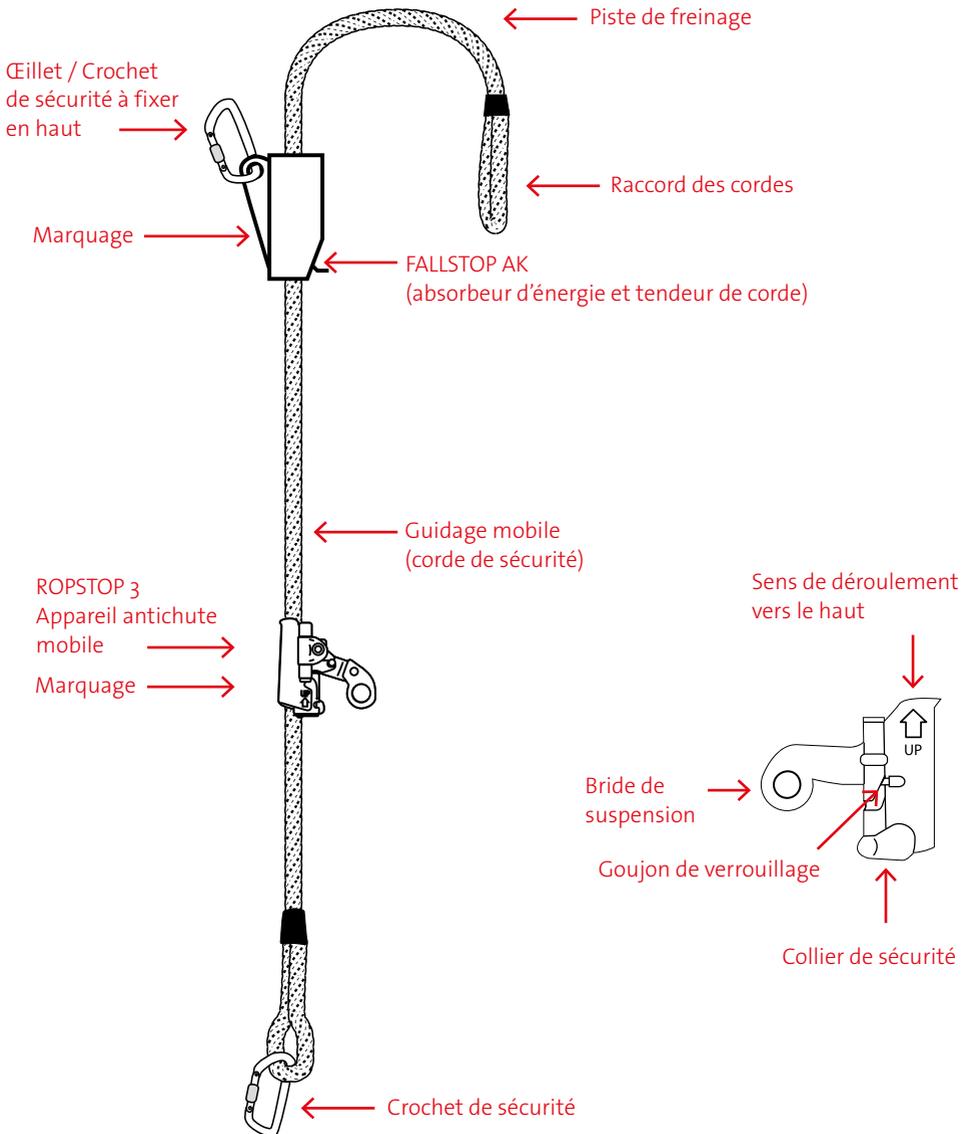
Merci de vous adresser à notre service en ligne par courriel : hotline@bornack.de

Nous vous aiderons avec plaisir !

BRÈVE DESCRIPTION

AUTORISATION

- Conformité avec la directive européenne 89/686/CEE
- Essai de type et surveillance de la fabrication par :
DEKRA EXAM GmbH Dinnendahlstr. 9,
D-44809 Bochum
CE 0158
- Système de management de la qualité du fabricant certifié conforme à la norme DIN EN ISO 9001:2008



INFORMATION BEFORE USE



Contrôle à effectuer impérativement avant chaque utilisation !

Si on constate le moindre défaut lors du contrôle précédant l'utilisation, il ne faut alors pas utiliser l'équipement de protection personnelle ! Un composant de l'équipement qui présente un défaut ne doit être contrôlé et réparé que dans un atelier partenaire de la société BORNACK.

CONTRÔLE VISUEL

Contrôle d'intégralité :

- est-ce que tous les composants sont bien là ?

Contrôle du bon état :

- est-ce que toutes les coutures sont bien intactes ?
- est-ce que les composants textiles présentent des détériorations visibles ou sensibles au toucher ?
- les ferrures, les œillets, les boucles et les mousquetons présentent-ils des détériorations évidentes ?

CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT

- La fermeture du mousqueton et sa sécurité fonctionnent-elles correctement ?
- Tirer la bride de suspension de l'appareil antichute mobile Ropstop 3 d'un coup sec vers le bas. L'appareil antichute mobile doit être bien serré dans la corde de sécurité. Une fois déchargé, l'appareil antichute mobile doit à nouveau glisser sur la corde de sécurité.

UTILISATION DU RFZ 1

PRÉPARATION

Régler le harnais antichute aux mesures personnelles de l'utilisateur (avec les vêtements adaptés).

A Dérouler soigneusement la corde. La corde ne doit pas faire de nœuds.

B Ne pas tourner la corde dans le sens inverse au « sens de rotation », cela peut provoquer la formation de coques et des dégradations.

STRUCTURE

Les points d'ancrage doivent être suffisamment solides, EN 795:2012

C Fixer l'extrémité inférieure de la corde à l'extrémité de l'échelle

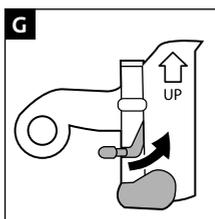
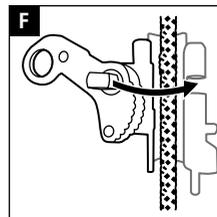
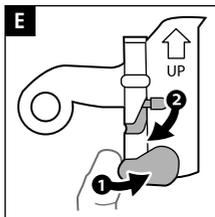
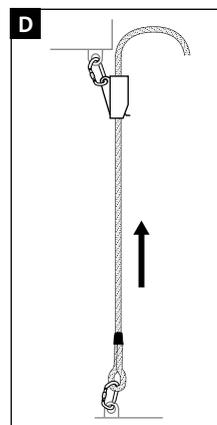
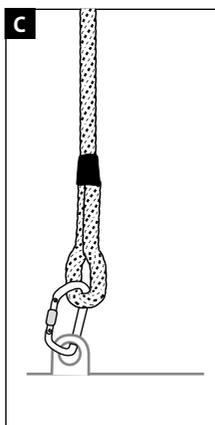
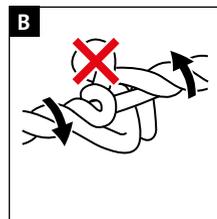
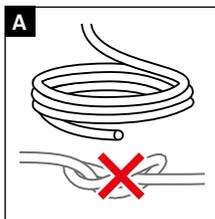
D Tendre la corde de sécurité vers le haut à l'aide de l'appareil FALLSTOP AK.

REVÊTIR L'APPAREIL ANTICHUTE

E Tenir l'appareil à la main. Flèche orientée vers le HAUT. Soulever le collier de sécurité et pousser le goujon de verrouillage de sécurité vers le bas. Bloquer le goujon de verrouillage en « position de garage ».

F Poser la corde de guidage dans l'appareil et le refermer. Attention à bien respecter le sens d'effet : Flèche orientée vers le HAUT !

G Pousser le goujon de verrouillage en dehors de la « position de garage » : la fermeture à baïonnette se referme automatiquement !



UTILISATION DU RFZ 1

CONTRÔLE

L'appareil antichute ROPSTOP 3 est-il correctement en place ? L'appareil doit maintenir sa position sur la corde et ne doit pas glisser. L'appareil doit se bloquer en cas de charge par à-coups vers le bas. L'appareil peut être poussé librement vers le haut. Suspendre et sécuriser le mousqueton de la longe dans l'œillet du point d'ancrage. Pousser le ROPSTOP 3 à la main le long de la corde de guidage verticale aussi loin que possible. Il doit être tout juste encore accessible pour effectuer le réglage. Le système est maintenant prêt à l'utilisation et le travail peut commencer. La corde de guidage doit être bien tendue (pas de corde lâche).

DÉMONTAGE

Le démontage du dispositif de mise en sécurité d'échelle RFZ 1 se fait dans le sens inverse du montage.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Danger de mort en cas de non-respect des consignes de sécurité !

- Ne plus utiliser l'équipement de protection individuelle dès l'apparition du moindre défaut. Arrêter immédiatement l'utilisation de dispositifs d'équipements de protection individuelle abîmés, qui risquent de tomber ou suspects. Les contrôles ne doivent être effectués que par un spécialiste et / ou un atelier partenaire habilité par écrit de la société BORNACK uniquement. Ceux-ci doivent être notés dans la liste de contrôle.
- Il est interdit d'effectuer des modifications ou des réparations de son propre chef.
- Ce baudrier fait partie de l'équipement de protection individuelle contre les chutes et doit toujours être attribué à une personne précise.
- Cet équipement de protection individuelle ne doit être utilisé que par des personnes formées familiarisées avec leur utilisation et qui doivent avoir été instruites de l'utilisation sûre de l'équipement de protection individuelle et de ses éventuels dangers.
- Conformément aux directives de prévention des accidents, il est impératif que l'utilisation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes (catégorie 3) ait suivi une formation théorique et un entraînement pratique. Profitez ici des compétences en matière d'instruction et de formation des centres d'entraînement de BORNACK : hotline@bornack.de.
- Les accessoires d'autres fabricants ne doivent être utilisés qu'avec l'accord de BORNACK et ils ne doivent en aucun cas attendre au bon fonctionnement et à la sécurité de l'équipement de protection.
- Porter des vêtements et des chaussures adaptés à la tâche à effectuer et aux conditions météorologiques.
- N'utiliser le produit qu'en parfait état de santé.
- Toute restriction pour des raisons de santé peut influencer sur la sécurité de l'utilisateur lors de travaux en altitude ou en profondeur.
- Lorsque l'on utilise cet équipement de protection personnelle comme système antichute (chute libre possible) il faut utiliser impérativement (aucune exception !) un harnais antichute conforme à EN 361.
- Avant toute utilisation, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace libre sous l'utilisateur pour empêcher toute collision avec un obstacle en saillie ou sur le sol.
- Protéger l'équipement de protection individuelle des effets de la chaleur (flamme ou étincelle de soudure, cigarette incandescente par exemple) et des produits chimiques (aciers, bases, huiles par exemple) ainsi que des influences mécaniques (rebords acérés entre autres) lors de son stockage, de son utilisation et de son transport.
- Avant le début du travail, le responsable doit établir un plan de mesures de secours. Il doit y définir comment une personne devra être secourue rapidement et en toute sécurité et comment les premiers secours seront garantis. Ce secours doit avoir lieu dans les 10 à 30 minutes. BORNACK vous aide à établir votre plan de secours sur mesure qu'il intègre dans les entraînements à exécuter : hotline@bornack.de.
- Respecter les consignes de sécurité locales (par exemple en Allemagne les Directives des organismes professionnels BGR 198 et BGR 199) ainsi que les règlements de prévention des accidents courants dans la branche.
- Température d'utilisation : entre -40 °C et +80 °C.
- Respecter la compatibilité avec d'autres parties de l'équipement de protection personnelle.

AUTRES

CONTRÔLE RÉGULIER

Le présent équipement de protection personnelle doit être contrôlé par un spécialiste au moins une fois par mois. Le résultat de cette vérification doit alors être consigné dans la liste de contrôle se trouvant à la fin du présent mode d'emploi.

ENTRETIEN

Entretenez le bon mouvement des pièces mobiles du mousqueton et des autres appareils le cas échéant avec de l'huile dosée sur les articulations. N'utilisez pas de graisse. Les paliers sont des paliers à bille lubrifiés en continue. Lubrifier le cas échéant les articulations légèrement avec de l'huile à machines à coudre (non résineuse). Les équipements de protection bien entretenus ont une durée de vie plus longue !

NETTOYAGE

Sécher les équipements de protection individuelle humides à l'air et non pas à une source de chaleur artificielle. Essuyer les composants métalliques avec un chiffon.

Nettoyer les composants textiles encrassés (les harnais antichute, les cordes par exemple) à l'eau tiède avec très peu de lessive pour linge délicat. Les rincer ensuite soigneusement à l'eau claire et les laisser sécher à l'air. Tout autre produit nettoyant est interdit !

Pour une désinfection, s'adresser par courriel au service en ligne : hotline@bornack.de

En cas de contact avec l'eau salée, maintenir l'équipement de protection individuelle humide jusqu'à pouvoir le rincer abondamment à l'eau distillée, le nettoyer éventuellement à l'air comprimé.

DURÉE DE VIE / USURE DE REMPLACEMENT

Recommandations lors de l'utilisation d'équipements de protection individuelle antichute dans le domaine industriel : durée maximale de stockage avant la première utilisation : jusqu'à 5 ans.

Durée maximale de stockage à partir de la première utilisation : jusqu'à 8 ans.

Dans le cas des systèmes de sécurisation qui reposent sur le principe des frottements (descendeurs, raccourcisseur, absorbeur d'énergie et similaires), des limitations de fonctionnalité peuvent apparaître en raison de modifications de la corde rendant un remplacement prématuré nécessaire. Une utilisation intensive et / ou des conditions d'utilisation extrêmes comme les rebords acérés, les influences chimiques etc. conduisent, pour des raisons de sécurité, à une durée d'utilisation réduite. L'entrepreneur doit s'en assurer lors de l'analyse des risques sur les lieux de travail.

L'entrepreneur se doit s'assurer par la documentation de la première mise en service dans la liste de contrôle ou dans le journal de la corde que les délais maximum sont respectés.

La liste de contrôle qui se trouve à la fin de ces instructions d'utilisation doit être présentée lors des contrôles spécialisés réguliers et doit alors être remplie par le spécialiste.

Vous trouverez de plus amples informations détaillées sur Internet www.bornack.de dans le prospectus de BORNACK « Usure de remplacement des composants textiles des équipements de protection individuelle ».

AUTRES

STOCKAGE

Sécher les équipements de protection individuelle humides avant de les ranger. À entreposer au sec et à l'abri de la lumière.

Ne pas ranger l'équipement de protection individuelle à proximité de radiateurs. Des températures constantes supérieures à +50 °C ont un effet négatif sur la fermeté des matériaux textiles et réduisent l'espérance de vie.

Ne mettez pas l'équipement de protection individuelle en contact avec des produits agressifs (les huiles, les graisses, les acides ou les produits chimiques etc.).

Rangez le dispositif protégé dans son sac ou sa mallette.

TRANSPORT

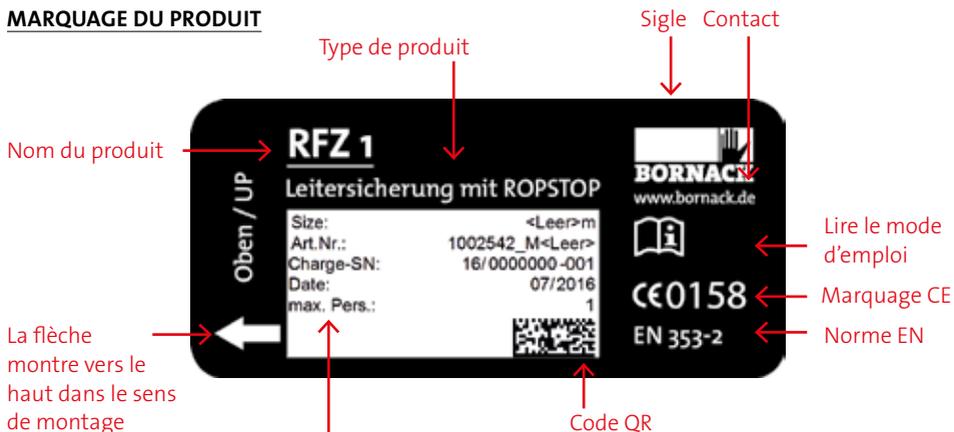
Transportez le dispositif protégé dans son sac ou sa mallette.

CONSIGNES DE RÉPARATION

Pour des raisons de responsabilité, les réparations ne doivent être effectuées que par le fabricant.

N'utiliser que des pièces originales du fabricant.

MARQUAGE DU PRODUIT



- 1.) Longueur de la corde
- 2.) Numéro d'article
- 3.) Charge / N° de série
- 4.) Année de montage
- 5.) Nombre maximum de personnes

CARTE DE CONTRÔLE

POUR LA SURVEILLANCE ANNUELLE

La carte de contrôle doit être remplie intégralement par le spécialiste lors du contrôle annuel.

Cette liste des critères de contrôle ne prétend pas être exhaustive et n'exempte donc pas le spécialiste de sa décision sur l'état général.

Fabricant :
BORNACK GmbH & Co.KG
info@bornack.de
www.bornack.de

Type nom du produit : _____

Date de fabrication : _____

N° de série : _____

Date de l'achat : _____

Date de la 1^{ère} utilisation : _____

Usure de remplacement au plus tard : _____

Domaine d'utilisation : _____

	Date	Signature	Prochain contrôle	Motif du contrôle
1 ^{ère} année				
2 ^{ème} année				
3 ^{ème} année				
4 ^{ème} année				
5 ^{ème} année				
6 ^{ème} année				
7 ^{ème} année				
8 ^{ème} année				
9 ^{ème} année				
10 ^{ème} année				

EU DECLARATION OF CONFORMITY

Déclaration de conformité de l'UE



Le fabricant ou son représentant autorisé sis en UE

BORNACK GmbH & Co KG
Bustadt 39
D-74360 Ilsfeld / Allemagne

déclare par la présente que l'équipement de protection individuelle ci-après désigné par

Appareil antichute mobile conforme à la norme EN 353-2

Type: BORNACK RFZ 1

- répond aux exigences de la directive de la CE 89/686 CEE et, dans le cas échéant, à la norme harmonisée au droit nationale **EN 353-2** (conformément à l'article 8.4. des équipements de protection individuelle)
- est identique avec l'équipement de protection individuelle qui a fait l'objet de la certification **CE de conformité au type n° ZB 029/97**
- émise par
DMT – Deutsche Montan Technologie GmbH
Zertifizierungsstelle CE 0158
Am Technologiepark 1
D-45307 Essen
- est soumis à la surveillance de fabrication conformément à l'article 11, point B de la directive CE 89/686 CEE, est surveillé par l'institut de contrôle notifié
DEKRA EXAM GmbH
Dinnendahlstr. 9, D-44809 Bochum
CE 0158

le 06/06/2013

BORNACK GmbH & Co KG

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Klaus Bornack".

Klaus Bornack
Direction de l'entreprise



FALLSTOP

Équipement de sécurisation et de sauvetage en hauteur et en profondeur

SAFEPOINT

Systèmes de sécurisation fixes pour l'architecture et l'industrie

BORNACK GmbH & Co.KG

Bustadt 39
74360 Ilsfeld
Germany

Fon + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-0
Fax + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-550
info@bornack.de
www.bornack.de

BORNACK Suisse

Oholten 7
5703 Seon, AG
Suisse

Fon + 41 (0) 62 / 886 30 40
Fax + 41 (0) 62 / 886 30 41
info@bornack.ch
www.bornack.ch